

BULLETIN D'INSCRIPTION

« Ateliers Eveil spirituel »

Animés par Violette et Virginie



a.accordame@gmail.com
www. accord-ame.com

Pour participer aux ateliers et stages, votre **inscription est obligatoire**. Aussi, aucune inscription « orale » et/ou « sans versement d'acompte » ne sera acceptée.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de réception du bulletin d'inscription accompagné du chèque d'acompte.

En cas de participation insuffisante ou de force majeure, *Violette Germont et Virginie Bobee* se réservent le droit d'annuler ou de reporter l'atelier à une date ultérieure. Dans ce cas, selon votre choix, les règlements seront retournés ou attribués à une autre session.

Nom et Prénom : _____

Adresse complète : _____

Tél : _____

Adresse e-mail _____
(SVP en majuscule pour la relecture)

Pour participer aux ateliers/stages proposés par l'association
l'adhésion annuelle (1^{er} janvier au 31 décembre) à l'Association **Accord'Âme**
est indispensable.

Adhérent Accord'âme Année 2017 N° adhésion : _____

Non adhérent Accord'âme : je joins le bulletin d'adhésion (sur le site accord-ame.com) complété, signé et un chèque du montant de l'adhésion.

Je m'inscris à l'atelier :

Merci de cocher le ou les atelier(s) concerné(s) - un bulletin d'inscription à remplir par personne - *Date limite d'inscription : 10 jours avant la date de l'atelier*

Méditer pas à pas – Cycle

- Samedi – 9h30/11h 30
- dates sur demande
- 35 €

Votre guide et vous

- Samedi 13/01/2018 – 9h/13h
- 70 €

Protection et nettoyage énergétique

- 14/10/2017 et 18/11/2017 – 9h/13h
- 60 € x 2

Reliez-vous à votre Etre intérieur

- Samedi 17/02/2018 – 9h00/17h30
- 120 € - repas tiré du sac

Aura et Chakras

- 14/10/2017 et 18/11/2017 – 14h/18h
- 60 € x 2

Développer vos perceptions intuitives

- 14/04/2018 – 9h/17h30
- 120 € - repas tiré du sac

Le pouvoir créateur La Loi d'attraction

- Dimanche 03/12/2017 – 9h/17h30
- 120 € - repas tiré du sac

La boîte à outils du Chevalier de lumière

- Ateliers sur 2 journées - Orléans ou hors département – nous contacter pour tous renseignements et tarif.

Je joins un chèque d'acompte à l'ordre de l'association Accord'âme d'un montant minimum de 50% du tarif de l'atelier - non remboursable - pour mon inscription. *En cas de désistement dans les 15 jours précédant l'atelier, le chèque d'acompte ne sera remboursé que sur présentation d'un certificat médical ou justificatif majeur. Le solde total de l'atelier devra être acquitté le jour de votre participation à l'atelier.*

A retourner à : Violette Germont 49 rue Paul Bert 45400 Fleury les Aubrais
Ou à donner en main propre

*A réception de votre bulletin accompagné de votre chèque d'acompte :
vous recevrez un mail confirmant votre inscription.*

Date et signature :